

# **CONCERTATION PREALABLE SUR LE PROJET FORGE+ DE NOUVEL ATELIER DE FORGE AU CREUSOT ET SON RACCORDEMENT ELECTRIQUE**

## **Compte-rendu de la réunion publique de lancement de la concertation du 27 mai 2025 au Creusot**

La réunion a duré 2h40. Elle a réuni environ 65 participants en présentiel et 8 participants connectés en ligne.

### **Intervenants :**

- Evelyne COUILLEROT, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire du Creusot et 2<sup>ème</sup> vice-présidente de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau (CUCM)
- Sébastien MARTOIA, directeur de Framatome Le Creusot
- Pascal ENGELVIN, chef de projet Forge+, Framatome
- Emmanuelle GEOFFROY, Réseau de transport d'électricité (RTE)
- Franck LUKA, chef de projet RTE
- Guillaume BOUYT, Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)
- Xavier GRUZ, Directeur des opérations Nouveaux programmes nucléaires, EDF
- Valérie FAUDON, déléguée générale de la Société française de l'énergie nucléaire (SFEN)
- Yves MARIGNAC, Association négaWatt
- Patrick DERONZIER, délégué régional de la Commission nationale du débat public (CNDP) en Bourgogne-Franche-Comté
- Georges LECLERCQ, garant de la concertation
- Nathalie DURAND, garante de la concertation

### **Animation :**

- Hugo ROSSET, bureau d'études SYSTRA

### **Déroulé de la réunion publique :**

1. Introduction de la réunion
  - Mot d'accueil d'Evelyne COUILLEROT, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire du Creusot et vice-présidente de la CUCM
  - Présentation de la CNDP, des missions des garant.es et du cadre de la concertation préalable
  - Présentation du projet de Framatome, de son raccordement électrique et du calendrier des rencontres de la concertation
  - Temps d'échanges avec la salle
2. Table-ronde sur l'opportunité du projet avec les représentants de la DGEC, d'EDF, de la SFEN et de l'Association négaWatt, suivi d'un temps d'échanges avec la salle
3. Travail en sous-groupes et mise en commun, suivi d'un temps de mise en commun et d'un temps d'échanges avec la salle
4. Clôture de la réunion

## **Synthèse de la réunion**

### ***Présentation du projet et de son contexte***

*Forge+ vise à renforcer la capacité française à produire des pièces forgées pour le nucléaire, dans le cadre d'un programme de relance s'appuyant sur le prolongement du parc existant, la construction de nouveaux EPR2 et le développement de petits réacteurs modulaires (SMR). L'objectif est de garantir la souveraineté industrielle et de répondre à la demande estimée, tant nationale qu'internationale, sans recourir à la sous-traitance étrangère.*

*La localisation du Creusot est jugée privilégiée en raison de la proximité ferroviaire, de partenaires industriels majeurs (Industeel) et de l'écosystème régional. La mise en œuvre du projet dépendra des perspectives de commandes liées au développement du parc nucléaire (huit EPR2 supplémentaires en France au-delà des six premiers) et également à l'international.*

### ***Table ronde sur l'opportunité du projet***

*La table ronde a permis à différents intervenant d'aborder plusieurs thèmes majeurs autour de l'opportunité du projet, à savoir, les perspectives en matière de développement des EPR en France et à l'étranger (points de vue de l'Etat et d'EDF), le contexte international concernant la relance du nucléaire (point de vue de la Société française de l'énergie nucléaire – SFEN), la pertinence du projet au regard des incertitudes sur les commandes à venir en matière d'EPR (point de vue de l'association négaWatt).*

### **Travaux en sous-groupes sur l'opportunité du projet**

*Les restitutions des différents groupes à l'issue de 25 minutes de travaux en sous-groupes ont porté sur les principaux sujets suivants : les impacts environnementaux et urbanistiques, les enjeux socio-économiques du projet et l'attractivité du territoire, les caractéristiques techniques de la forge et les conditions de son fonctionnement (notamment en lien avec l'approvisionnement en lingots) ou encore la gouvernance et le financement du projet.*

### **Temps d'échanges avec le public**

*Plusieurs temps d'échanges ont ponctué cette réunion publique d'ouverture. Les principaux points abordés par le public concernaient la cohérence du projet par rapport aux débouchés en matière de construction d'EPR en France et à l'étranger, la prise en compte des nuisances de la forge à l'égard du voisinage, les besoins en termes d'emplois et de recrutement, la capacité de fabrication et d'approvisionnement de la forge en lingots, la gestion de déchets nucléaires, les perspectives de développement de nouvelles technologies comme les Small Modular Reactors (SMR) ou encore les modalités de financement du projet et la prise en compte du retour d'expérience de l'EPR de Flamanville.*

### **Prochaines étapes**

*Un atelier dédié à l'insertion et aux impacts sur le cadre de vie est prévu le 16 juin de 18h à 20h30 à la salle Mouillelongue (informations sur le site internet [Concertation Forge+](#)).*

## **1. Introduction de la réunion**

---

NB : le diaporama projeté par les différents intervenants lors de la rencontre est accessible sur le site internet du projet : [Concertation Forge+ : Les présentations et comptes-rendus des rencontres publiques](#)

**Evelyne COUILLEROT, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire du Creusot et vice-présidente de la CUCM**, salue les participants et souligne l'intérêt que porte la Communauté urbaine du Creusot-Montceau (CUCM) au projet de Framatome.

En effet, elle souligne qu'il s'agit d'un investissement majeur pour le territoire, qu'il générera de l'activité et des emplois et contribuera au maintien de l'industrie au Creusot. Elle explique que le projet permettra également de contribuer à l'indépendance énergétique et industrielle de la France.

Evelyne COUILLEROT explique qu'à ce titre, la Communauté urbaine et Ville du Creusot ont été associés à ce projet dès ses prémices, de façon à être facilitateur de ce projet, afin de faciliter sa mise en œuvre sur les questions de foncier, d'accès, de circulation, de réseaux et d'embranchement ferroviaire. Elle rappelle notamment que le foncier du projet qui a été cédé à Framatome appartenait initialement à la Communauté urbaine Creusot-Montceau (CUCM).

Elle salue l'organisation de cette démarche de concertation qui va permettre au public de mieux d'appropriier le projet, de mieux le comprendre et de poser les questions utiles à sa bonne réalisation.

**Hugo ROSSET, animateur**, explique que la présente réunion s'inscrit dans la démarche de concertation préalable sur le projet Forge+ porté par Framatome et de son raccordement électrique porté par RTE.

Il présente les intervenants présents en tribune et rappelle la présence des garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP), dont le rôle est de veiller au bon déroulement de la concertation.

Il présente ensuite le déroulé de la réunion.

### **Présentation de la CNDP, du rôle des garants et du cadre de la concertation préalable**

**Patrick DERONZIER, délégué régional de la CNDP**, se présente et explique que le délégué régional joue le rôle de « trait d'union » entre le siège de la CNDP et le territoire. Il rencontre à ce titre les porteurs de projets afin de leur présenter la démarche de concertation qu'elle soit volontaire ou obligatoire.

Il rencontre également les acteurs du territoire tels que les élus et les associations afin que l'ensemble de ces acteurs puissent être associés aux démarches de participation organisées sur le territoire.

Il rappelle que la CNDP est une institution indépendante créée il y a 25 ans et financée par des crédits publics. Elle a mené plus de 700 concertations et une centaine de débats publics.

Patrick DERONZIER ajoute que le droit à la participation est inscrit dans la constitution au travers de la charte de l'environnement. Il rappelle que les concertations ne sont ni des référendums, ni un comptage de ceux qui sont pour ou contre le projet, mais sont un lieu

d'échange entre les porteurs de projet et le public. Il invite à cet égard les participants à débattre et échanger autour du projet porté par Framatome.

**Georges LECLERCQ, garant de la concertation,** rappelle les valeurs portées par la CNDP :

- L'indépendance ; La CNDP est indépendante du maître d'ouvrage, des services de l'Etat et des groupes de pression.
- La neutralité par rapport au projet ; La CNDP n'a pas de point de vue particulier propre à défendre et n'est ni pour ni contre le projet.
- La transparence vis-à-vis des actions menées dans le cadre de la concertation préalable.
- L'argumentation des observations ; Il s'agit de privilégier une approche qualitative plutôt que quantitative des arguments.
- L'égalité de traitement ; Toute contribution a le même poids, qu'elle soit apportée par exemple par un spécialiste ou un riverain du projet.
- L'inclusion ; La CNDP va à la rencontre de tous les publics, que ce soit par exemple des cercles spécialisés dans l'emploi ou l'économie, mais également les riverains du projet.

Georges LECLERCQ explique que la concertation préalable permet de s'interroger sur l'opportunité du projet et les alternatives qui pourraient exister. En cas de poursuite du projet, une concertation continue sera déployée, sous l'égide de garants, dont le rôle sera de continuer à informer le public de toutes les évolutions du projet.

Il explique par ailleurs qu'afin d'être mis en œuvre, le projet nécessitera deux autorisations préfectorales soumises à enquête publique, conduite par un commissaire enquêteur.

**Nathalie DURAND, garante de la concertation,** précise que la concertation a débuté le 27 mai et se tiendra jusqu'au 27 juillet 2025.

Elle indique que les garants ont d'ores-et-déjà rencontré un certain nombre d'acteurs afin d'identifier les sujets, les publics et le périmètre de la concertation ainsi que pour accompagner le porteur de projet dans la rédaction du dossier de présentation du projet.

Pendant la concertation, les garants ont pour rôle de garantir le droit d'information et de participation du public. A l'issue de la concertation, ils auront un délai d'un mois pour rédiger un bilan pour faire état du déroulement de la concertation préalable en termes d'informations, de participation du public, mais également de tous les arguments exprimés.

Dans les deux mois suivants la publication du bilan des garants, le maître d'ouvrage doit rendre un rapport de décision comportant les enseignements qu'il tire de cette concertation préalable et les suites qu'il donnera au projet.

Nathalie DURAND rappelle que le site internet dédié à la concertation ([concertation.forgeplus.fr](http://concertation.forgeplus.fr)) permettra de retrouver le dossier du maître d'ouvrage et la synthèse. Elle ajoute qu'une rubrique documentation est déjà alimentée et disponible. Elle invite les participants à transmettre des études ou tout document qu'ils jugeraient utiles à partager. Elle présente également le reste du dispositif d'information déployé dans le cadre de cette concertation.

Elle indique la possibilité de participer en organisant un débat à haute portée grâce au kit disponible, ainsi que la possibilité de rédiger un cahier d'acteurs.

Enfin, le questionnaire et la rubrique « contribuer » sur le site internet permettent également une participation active du public.

## Intervention de Framatome

**Sébastien MARTOIA, Framatome,** rappelle que Framatome est un chaudieriste nucléaire détenu à 80% par EDF et à un peu moins de 20% par le groupe japonais Mitsubishi Heavy Industries.

Il compte aujourd'hui plus de 70 sites dans 20 pays différents et 85 centrales en exploitation.

A l'échelle de la Saône-et-Loire, Framatome est le premier employeur privé. La forge du Creusot compte en effet 600 salariés et est l'une des seules forges au monde capables de réaliser les pièces de grande taille (4 à 5 mètres de diamètre). Elle produit également des branches de tuyauteries pouvant mesurer jusqu'à 7m de long.

Il explique que le projet Forge+ vise à renforcer la capacité de production de pièces forgées pour les réacteurs nucléaires, en particulier pour répondre à la relance du nucléaire en France et à l'international. L'objectif est de produire l'intégralité des pièces nécessaires, y compris celles qui sont aujourd'hui sous-traitées à l'étranger, et de maintenir la production pour la défense nationale et les petits réacteurs en cours de développement.

Le nouvel atelier prévu serait situé sur un site de 10 ha entre l'avenue de la Paix et l'avenue Gaston-Bachelard, pleinement intégré dans la zone industrielle du Creusot. Le projet comprend un ensemble de halles sur un foncier de 30 000 à 40 000 m<sup>2</sup>, composées des presses, de fours, d'équipements d'usinage. Le projet Forge+ nécessiterait un raccordement électrique spécifique.

Au total, pour répondre aux besoins de Forge+, les besoins en termes de recrutement et de formation représentent 190 à 240 personnes.

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, rappelle que le projet Forge+ émerge dans un contexte où l'énergie nucléaire est identifiée comme l'une des réponses à la neutralité carbone recherchée à horizon 2050 par la plupart des pays dont la France.

Lors de son discours en février 2022 à Belfort, le président Emmanuel Macron a affirmé vouloir construire 6 EPR2 et étudier 8 autres EPR2.

#### **Complément : EPR et EPR2, quelles différences ?**

*L'EPR est un réacteur de 3e génération qui intègre tous les progrès récents en matière de sûreté<sup>1</sup>, de réduction d'impact environnemental et de performance technique.*

*Les réacteurs de génération 3 prennent en compte, dès la conception, le retour d'expérience d'exploitation des réacteurs de deuxième génération conçus dans les années 1970 ainsi que les enseignements tirés des accidents nucléaires majeurs qui sont survenus à Three Mile Island (aux États-Unis en 1979) et à Tchernobyl (en Ukraine en 1986). Tirant les enseignements des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, la conception des réacteurs de troisième génération considère également l'événement « impact d'un avion commercial ». Enfin, après l'accident de la centrale de Fukushima Daiichi (au Japon en 2011), la robustesse de ces réacteurs à l'égard des effets des agressions naturelles extrêmes et, par conséquent, des pertes totales et durables des alimentations électriques et des systèmes de refroidissement a été vérifiée. La conception des réacteurs de troisième génération vise l'atteinte d'un niveau de sûreté significativement renforcé par rapport aux réacteurs dits de deuxième génération.*

*L'EPR2 est une optimisation du réacteur EPR (European Pressurized Reactor, réacteur pressurisé européen). Cela lui permet de conserver les atouts de l'EPR, en premier lieu sa sûreté, tout en le rendant plus simple à construire. Il s'appuie également sur la standardisation et l'industrialisation du déploiement du réacteur EPR2 par paires qui*

---

<sup>1</sup> Vidéo de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) : «Quelles sont les avancées en sûreté de l'EPR ?» (disponible sur [www.youtube.com](http://www.youtube.com))

*s'enchaînent pour bénéficier de l'effet de série qui a fait le succès de la construction du parc existant.*

*L'EPR2 reprend ainsi le meilleur de la technologie EPR, tout en intégrant le retour des expériences accumulées à la fois sur les chantiers d'EPR en cours (Hinkley Point C au Royaume-Uni) et sur les EPR déjà en exploitation dans le monde (Flamanville 3 en France (Manche), Taishan 1 & 2 en Chine et Olkiluoto 3 en Finlande). Le rapport Folz<sup>2</sup>, commandité par le gouvernement et publié en octobre 2019, vise notamment à tirer les enseignements de la construction de l'EPR de Flamanville 3.*

*Le réacteur EPR2 sera l'un des réacteurs avec un niveau de sûreté parmi les plus élevés au monde : il s'appuiera sur les principes d'exploitation du parc nucléaire français en fonctionnement, tout y en ajoutant les dispositions nouvelles déjà adoptées pour l'EPR de Flamanville.*

*Remarque : le nom aussi a évolué ! Là où EPR signifiait Excellence Pressurized Reactor (ou European Pressurized Reactor suivant les époques), l'anagramme d'EPR2 correspond maintenant à Evolutionary Power Reactor.*

A ce titre, Framatome doit augmenter ses capacités de production pour permettre à la France d'assurer le développement de son parc nucléaire et se positionner face à la demande internationale sans recourir à de la sous-traitance étrangère.

Pascal ENGELVIN explique que plusieurs solutions alternatives ont été étudiées : ne rien faire, ce qui mettrait en péril la souveraineté industrielle ; construire une usine de capacité moindre, ce qui ne permettrait pas de répondre à la demande et ne permettrait pas de ne plus recourir à la sous-traitance étrangère ; ou recourir à d'autres technologies comme l'impression 3D, qui ne sont pas encore matures pour répondre aux exigences du nucléaire.

Le présent projet est donc la solution privilégiée, d'autant plus que le site retenu est idéalement placé, à proximité de la voie ferrée, des partenaires industriels de Framatome (Industeel) et de ses autres ateliers.

Pascal ENGELVIN indique que lorsque le marché présentera de bons indicateurs (clients à l'international, engagement d'EDF à construire 8 autres EPR...) la construction de la forge serait lancée.

Aujourd'hui, la phase construction est prévue sur 5 ans.

---

<sup>2</sup> Le rapport Folz est consultable sur internet, sur le site internet : [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

## Présentation du projet de raccordement électrique

**Emmanuelle GEOFFROY, RTE**, rappelle que le réseau de transport d'électricité (RTE) achemine l'électricité sur le réseau à haute et très haute tension (entre 63 000 et 400 000 volts).

RTE se situe ainsi à l'interface entre des lieux de production et le réseau qui est exploité par le gestionnaire du réseau de distribution Enedis. Les consommateurs industriels ayant une forte consommation d'électricité (sidérurgistes, aciéristes, forges...) sont toutefois directement raccordés à RTE.

En tant que gestionnaire d'infrastructure, RTE est alors chargé du maintien et de l'exploitation de son réseau.

En Bourgogne-Franche-Comté, RTE représente 7 500 km de lignes et 193 postes électriques.

Aujourd'hui, 21 clients consommateurs sont directement raccordés sur le réseau RTE, dont 6 en Saône-et-Loire.

RTE a également pour mission de gérer en temps réel l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité.

**Franck LUKA, RTE**, explique que RTE a proposé à Framatome une liaison souterraine à 225 000 volts qui se justifie par la puissance demandée, soit 120 MW.

Cette liaison souterraine relierait le site de Framatome au poste d'Henri-Paul, situé à proximité du rond-point Jeanne-Rose.

Il indique que la liaison souterraine est composée de trois conducteurs enterrés à environ 1m50 de profondeur, sur 60cm de large.

Le tracé de la ligne sera recherché dans un second temps, sous l'égide du préfet, dans une concertation spécifique appelée « concertation Ferracci » et visant à trouver une aire d'étude ainsi qu'un fuseau de moindre impact.

Le fuseau de moindre impact sera ouvert à la discussion dans le cadre du débat public.

Il précise que la concertation préalable a vocation à permettre à RTE de mieux identifier, en amont de la concertation Ferracci, quels sont les besoins du territoire et ses attentes pour aider RTE à trouver le meilleur tracé possible pour le raccordement électrique.

## Le coût, le financement et le calendrier prévisionnel du projet

**Pascal ENGELVIN, Framatome,** explique que le projet est estimé à environ 580 millions d'euros. Il présente ensuite le calendrier du projet envisagé pour le projet Forge+. Il explique que ce calendrier se décompose en deux phases principales : la phase de préparation qui permet de définir les besoins du projet et les moyens à apporter pour y répondre et la phase de réalisation qui sera lancée lorsque les indicateurs du marché et des débouchés pour Forge+ seront précisés.

Il souligne l'importance de la concertation préalable dans cette phase d'études pour aider Framatome à mieux définir le projet.

### Les attentes des maitres d'ouvrages par rapport à la concertation

**Sébastien MARTOIA, Framatome,** présente les attentes de Framatome et de RTE concernant les sujets sur lesquels échanger avec le public pendant la concertation :

- L'opportunité du projet dans un contexte de transition énergétique et climatique ;
- L'insertion du projet et de ses effets pour la partie territoire ;
- Les besoins en attractivité du territoire et les solutions potentielles ;
- Les éventuelles synergies à développer entre le projet et les autres activités du territoire ;
- Les modalités de la participation et de l'information continue du public pendant la phase d'autorisation, mais également pendant la phase travaux.

### Les rendez-vous de la concertation

**Nathalie DURAND, garante de la concertation,** cite plusieurs rendez-vous du programme de la concertation :

- Le 5 juin : débat mobile sur le marché du Creusot ;
- Le 16 juin : atelier de l'insertion du projet dans le territoire ;
- Le 30 juin : atelier sur les retombées économiques ;
- Le 7 juillet : atelier sur l'emploi, le recrutement et la formation ;
- Mi-juillet : atelier sur les enjeux environnementaux ;
- Le 24 juillet : réunion de clôture de la concertation.

Des visites de la forge actuelle ainsi qu'une visite autour du site du projet seront organisées.

Elle invite le public à se connecter sur le site internet de la concertation (<https://concertation.forgeplus.fr>) pour suivre les dernières informations sur le programme des rencontres publiques.

## 2. Temps d'échanges avec la salle

---

**Hugo ROSSET, animateur**, propose d'ouvrir le premier temps d'échanges avec le public. Il indique qu'il prendra les questions par série de trois questions avant de redonner la parole aux intervenants présents en tribune pour y apporter des réponses. Il invite le public et les intervenants à être concis et directs dans leurs interventions pour permettre au plus grand nombre de pouvoir s'exprimer.

**Une riveraine proche du site** s'inquiète des nuisances sonores et de la pollution générées par le projet et qui impacteront la vie des habitants du quartier du Tennis.

**Une membre de France Nature Environnement 71 (FNE)**, s'interroge sur l'état de la commande industrielle pour les premiers EPR. Elle se demande si l'engagement d'un investissement pour Forge+ est lié à la commande des 14 EPR, 6 puis 8, mentionnés par Framatome.

Elle souhaite savoir où en est le pronostic de ces 14 EPR.

**Une membre du conseil des habitants du quartier du Tennis**, se demande si les jeunes qui vivent dans le quartier du Tennis seront prioritaires concernant les 200 emplois mentionnés par Framatome.

Elle rappelle que le lycée Léon Blum propose une formation sur 3 ans en usinage. Elle se demande si Framatome envisage de recruter des élèves issus de cette formation.

### • **Les nuisances sonores et la pollution générées à l'égard du quartier du Tennis**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, dit avoir conscience que l'intégration urbaine du projet est un enjeu majeur pour le projet. Il rappelle à ce titre qu'un atelier, organisé dans le cadre de la concertation préalable, sera dédié à l'insertion du projet dans la ville.

Il ajoute que Framatome a déjà travaillé sur certains de ces sujets et prévoit des mesures pour limiter ces nuisances, comme par exemple orienter les ouvertures des bâtiments de la

forge à l'opposé des habitations et utiliser les meilleures technologies pour limiter les rejets atmosphériques.

Il indique que la concertation permettra d'approfondir ces sujets-là.

- **L'état de la commande industrielle et son impact sur le projet**

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, explique que Framatome a une commande d'EDF pour les 6 premiers EPR qui n'ont pas encore eu le financement du gouvernement. Les six premiers EPR sont en cours de fabrication, les dernières pièces seront produites jusqu'en 2030. Pour les 8 autres EPR, le projet Forge+ ne sera lancé que si ces commandes sont confirmées, ou si des commandes à l'international arrivent.

- **Les emplois et le recrutement**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, indique que Framatome envisage de s'appuyer sur le bassin local. L'objectif est d'être capable de prendre en compte les besoins en amont et de favoriser la formation.

Pour la formation, il explique que Framatome travaille avec les écoles locales pour former des forgerons, des usineurs, etc. et souhaite favoriser l'emploi local dans la mesure du possible.

**Un ancien salarié de la forge**, souligne que le projet entraînera une augmentation considérable de lingots à produire. Il se demande si Industeel est prêt à suivre la cadence imposée par Framatome et, le cas échéant, dans quelles conditions.

**Un membre d'une association environnementale**, rappelle que les 14 EPR sont prévus dans la future programmation pluriannuelle de l'énergie mais que celle-ci n'est aujourd'hui pas encore ratifiée. Il se demande si Framatome a de la visibilité sur ce sujet.

Il ajoute qu'EDF a passé commande auprès de Framatome sans avoir de certitudes.

**Un ancien salarié de la forge**, souhaite avoir des précisions sur ce que signifie la fabrication de lingots.

- **La capacité de production d'Industeel**

**Sébastien MARTOIA, Framatome,** rappelle que la production de lingots par Forge+ interviendra en complément des lingots produits par Industeel qui n'est pas en mesure de produire les plus gros lingots nécessaires à l'activité de la nouvelle forge.

Il explique qu'en 3 ans Framatome a déjà augmenté sa demande auprès d'Industeel en passant progressivement d'une trentaine de coulées à une soixantaine et que les perspectives d'approvisionnement auprès d'Industeel vont encore augmenter. Il précise que Framatome travaille étroitement avec eux sur ces projections en termes de production.

- **Le manque de visibilité sur les réacteurs suivants**

**Sébastien MARTOIA, Framatome,** indique que l'objectif et la démarche visée par Framatome consiste à être prêt, en anticipant la construction des futurs réacteurs pour ne pas être en retard le jour où la décision sera prise de construire les EPR supplémentaires.

Il ajoute qu'au vu du contexte économique et de l'évolution des prises de position sur le nucléaire, Framatome est optimiste.

- **La fabrication de lingots**

**Sébastien MARTOIA, Framatome,** explique que la fabrication de lingots désigne une technologie de refusion d'électrode pour reconstituer un lingot plus gros.

### **3. Table ronde** (cf. diaporamas joints projetés en séance)

---

La table ronde s'articule autour de plusieurs interventions successives sur l'opportunité du projet et dans l'ordre suivant :

1. A distance : intervention de Guillaume BOUYT de la DGEC
2. En présentiel : intervention de Xavier GRUZ d'EDF
3. En présentiel : intervention de Valérie FAUDON de la SFEN
4. A distance : intervention d'Yves MARIGNAC de l'association Négawatt

#### **Intervention de la DGEC**

**Guillaume BOUYT, DGEC**, rappelle que le projet Forge+ s'inscrit dans un contexte de relance de la filière électronucléaire française. L'objectif structurant poursuivi par la France en matière de politique énergétique est la neutralité carbone à l'horizon 2050. A cette échéance, le défi est de se passer des combustibles fossiles qui contribuent encore à 60% de la consommation d'énergie finale.

Pour y parvenir, le pays doit d'abord prévoir de réduire sa consommation de façon considérable (40 à 50%).

En ce qui concerne les moyens de production, il s'agit de conforter et développer des moyens de production bas carbone à la fois renouvelables et nucléaires.

L'un des points forts de la France réside dans sa production d'électricité très faiblement carbonée. En effet aujourd'hui en France, l'électricité est déjà décarbonée à 95%. L'objectif est donc de conforter ce parc de production d'électricité décarbonée.

C'est la raison pour laquelle le Président de la République a annoncé à Belfort le souhait de conforter la production d'électricité nucléaire, avec d'abord la poursuite du fonctionnement des 57 réacteurs nucléaires existants autant que le permettent les exigences en matière de sûreté nucléaire, et si possible, au-delà de 50 ans, puis au-delà de 60 ans.

Dans le même temps, un programme de nouveaux réacteurs nucléaires doit être engagé, avec d'abord la construction de 3 paires de réacteurs de type EPR2 sur des sites existants déjà identifiés (Penly, Gravelines, Bugey) pour une première mise en service à l'horizon 2038-2040.

Il rappelle qu'un potentiel complément peut être apporté à cette première phase avec l'équivalent de 8 réacteurs EPR2 supplémentaires à l'horizon 2050 et qu'EDF a d'ores-et-déjà engagé des études en ce sens.

Le projet Forge+ constitue donc l'une des briques industrielles de cette vision d'ensemble, dans le cas où l'extension du programme EPR2 en France serait confirmée et où il y aurait également des prospects internationaux.

En matière de sécurité énergétique, Guillaume BOUYT souligne que la plupart des réacteurs nucléaires actuels ont été mis en service sur une quinzaine d'années dans les années 80. Si tous les réacteurs fonctionnaient pendant 60 ans, il y aurait un risque d'effet falaise lié à leur arrêt définitif quasi simultané, et ce pendant une dizaine d'années à l'horizon 2045-2050.

Il est donc important d'anticiper le remplacement de ce parc car la sécurité d'approvisionnement en électricité faiblement carbonée à l'horizon 2050 reposerait sur des paris risqués de développement très rapide et massif d'énergie renouvelable, ou de poursuite de fonctionnement des réacteurs nucléaires existants au-delà de 60 ans.

Si la totalité des 6 premiers réacteurs et des 8 réacteurs supplémentaires étaient mis en service, la puissance nucléaire installée en 2050 serait conservée alors que dans le même temps, la part du nucléaire dans la production d'électricité passerait de 70% à environ 50%. En effet, le gouvernement attend une croissance de la production d'électricité d'origine nucléaire et se prépare donc à ce programme depuis plusieurs années aux côtés d'EDF et de Framatome.

La loi sur l'organisation de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, adoptée par le Parlement en 2024, a abouti à la fusion de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) au sein d'une seule autorité, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), avec l'objectif de fluidifier l'instruction des dossiers de sûreté.

De son côté, EDF conduit une étude approfondie de la maturité du programme EPR2 en vue d'affermir un devis en coût et en délai pour la fin de l'année 2025.

Guillaume BOUYT indique que le projet Forge+ permettrait de conforter la maîtrise industrielle et technologique de la France pour la production d'électricité d'origine nucléaire.

## Intervention d'EDF

**Xavier GRUZ, EDF**, explique que le temps du nucléaire est un temps assez long et que le programme des 6 EPR2 et des 8 supplémentaires s'inscrit dans le cadre d'une politique énergétique globale.

Ces 14 EPR2 représentent plus du tiers de ce qu'EDF sait aujourd'hui produire avec le parc nucléaire existant.

Au-delà des trois sites déjà identifiés pour les 6 premiers EPR2 (Penly, Gravelines et Bugey), d'autres sites sont en cours d'investigation pour accueillir les 8 EPR2 supplémentaires.

A la fin de l'année 2026, EDF remettra un dossier qui permettra de prendre la décision d'enclencher la prochaine étape et devrait permettre à Framatome de décider d'engager les travaux de Forge+.

Xavier GRUZ rappelle que l'objectif est également de disposer de la capacité à pouvoir gérer nationalement l'ensemble de la construction et de la gestion du parc nucléaire.

Au-delà de Framatome, l'enjeu est de structurer, densifier et augmenter la taille de la filière du nucléaire en France la filière du nucléaire en France.

Il indique à titre d'exemple qu'un site d'EPR2 sollicite environ 10 000 emplois au pic de sa construction. Actuellement, sur le site de Penly, environ 1 000 personnes sont déjà mobilisées sur les travaux préparatoires alors que la mise en service n'est prévue qu'en 2038.

Au-delà des programmes EPR2, d'autres équipements sont en cours d'études, et notamment les plus petits réacteurs (SMR<sup>3</sup>). Ces SMR pourront également faire appel aux ressources de Framatome au Creusot. Au sujet des SMR, EDF porte également le projet NUWARD en son sein<sup>4</sup>.

Xavier GRUZ souligne que le projet Forge+ est un élément clé de l'ambition industrielle pour le programme nucléaire car il permettrait de disposer d'une ressource fiabilisée et sécuriser la chaîne de production de façon pérenne.

## Intervention de la Société française d'énergie nucléaire

**Valérie FAUDON, SFEN**, rappelle que la Société Française d'Énergie Nucléaire (SFEN) désigne l'association des ingénieurs et des scientifiques du nucléaire. Chaque pays possède ainsi une société d'énergie nucléaire.

Depuis deux ans, la SFEN rédige un rapport de veille sur la relance du nucléaire dans le monde. Le contexte actuel de relance mondiale du nucléaire représente ainsi une opportunité d'export importante pour l'industrie française, très respectée à l'étranger.

---

<sup>3</sup> Les SMR, petits réacteurs nucléaires modulaires (*Small Modular Reactor*), sont des réacteurs de faible puissance, réalisés en usine et adaptables à diverses applications.

<sup>4</sup> NUWARD est une filiale du groupe EDF dédiée au développement des SMR.

Fin 2023, la conférence pour le climat organisée à Abu Dhabi a accueilli pour la première fois plus d'une vingtaine de pays. Ils sont aujourd'hui plus de trente à s'être engagés pour tripler le parc nucléaire d'ici 2050.

En effet, en 2022, l'organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) avait indiqué que les scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) démontraient la nécessité de tripler le nucléaire pour parvenir à une neutralité carbone d'ici 2050.

Dans l'accord final de la conférence pour le climat, figure alors l'exigence d'accélérer le développement du nucléaire dans le monde, aux côtés des énergies renouvelables.

Valérie FAUDON explique que le triplement du parc nucléaire peut être fait de trois manières différentes :

- Prolonger la durée de vie des réacteurs existants ;
- Construire de très gros réacteurs ;
- Construire de petits réacteurs.

Aujourd'hui, selon les scénarios de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), une multiplication du parc nucléaire par 2,5 est d'ores-et-déjà envisagée.

Elle rappelle que l'Europe dispose de 110 réacteurs nucléaires, répartis dans 14 pays. Représentant 25% de la production d'électricité, le nucléaire est ainsi la première source de production bas carbone, devant l'hydroélectricité.

Aujourd'hui, dans certains pays, comme la Belgique, les lois récemment votées sur la sortie du nucléaire ont été abrogées. Plus récemment, la Suède a annoncé le vote d'une loi pour le financement pour la construction de réacteurs pour produire 5GW.

Valérie FAUDON explique qu'au regard du contexte international, les pays européens auront donc besoin de grandes forges pour fabriquer les composants nécessaires et qu'il ne devrait plus y avoir de réacteurs chinois et russes en Europe, sauf en Hongrie.

## Intervention de l'association Négawatt

**Yves MARIIGNAC, Association négaWatt**, cite un extrait du site [comprendre2050.fr](https://comprendre2050.fr) qui retrace les principaux scénarios de référence sur l'atteinte de la neutralité carbone en France.

Selon cet article, l'atteinte de la neutralité carbone serait possible avec ou sans nouveaux réacteurs.

Il explique qu'aujourd'hui, compte-tenu de la grande diversité de scénarios et de la compétitivité du renouvelable par rapport au nucléaire, il existe une incertitude quant au besoin d'EPR2 supplémentaires.

Il ajoute que les scénarios de référence n'attribuent pas ou peu d'importance aux SMR et rappelle que les 6 premiers EPR2 sont envisagés pour 2038-2040, soit déjà trois ans après l'échéance de 2035 initialement visée.

Il souligne que ces dernières années, il y a eu beaucoup plus d'arrêts de réacteurs que de démarrages. Après le démarrage de Mochovce 4 prévu cette année en Slovaquie, il n'y aura pour la première fois depuis le début de la construction européenne plus aucun réacteur nucléaire en construction en Europe.

Un fort contraste est donc observable entre des scénarios relativement volontaristes de relance et des scénarios de baisse, voire de sortie, du nucléaire à l'horizon 2050.

D'après les fourchettes de projection du nucléaire et des renouvelables tirées des scénarios réalisés par le GIEC, le nucléaire reste limité à 3 % de l'énergie consommée dans le monde et est aujourd'hui largement dépassé par les énergies renouvelables, que ce soit en termes de fourniture d'électricité, en niveau d'investissement ou en coûts.

Il ajoute qu'en 2024, plus de 90 % des nouvelles capacités électriques installées dans le monde provenaient d'énergies renouvelables, ce qui donne peu de perspectives au nucléaire.

De plus, la grande majorité des réacteurs en construction et en exportation viennent par la Russie ; la France n'y joue donc qu'un rôle extrêmement modeste car elle n'a aujourd'hui pas de perspectives réelles de commande de nouveaux réacteurs de type EPR.

Yves MARIIGNAC explique qu'une des raisons de développer de nouvelles capacités réside dans le besoin plus important de pièces. Toutefois, la prolongation incertaine des réacteurs existants et l'absence de nouveaux réacteurs plus petits ne permettent pas d'identifier de besoins supplémentaires par rapport aux capacités actuelles.

D'autre part, les EPR2 nécessitent des pièces plus grandes mais la commande de ces EPR 2 supplémentaires est également incertaine.

#### 4. Temps d'échanges avec la salle

---

**Une participante** se demande pourquoi le projet ASTRID (Advanced Sodium Technological Reactor for Industrial Demonstration)<sup>5</sup> n'est pas soutenu par le gouvernement français.

**Une participante** se demande si Framatome s'inscrit dans la stratégie nationale de développement global de la filière nucléaire en équipant un site de production de la microcentrale SMR située à 6 km du site du Creusot.

**Une participante** se demande si la France sera moins dépendante des pays non européens à la suite des constructions d'EPR.

- **Le projet Astrid**

**Valérie FAUDON, SFEN**, explique que le projet ASTRID, arrêté en 2019, concernait une 4<sup>e</sup> génération de réacteurs qui devaient permettre de recycler davantage de combustibles. Elle précise que 10 % de l'électricité nucléaire en France est produite à partir de combustibles recyclés.

Les nouvelles générations permettront donc d'être autonomes puisque la France disposera de suffisamment d'uranium sur son sol pour pouvoir fonctionner sans en importer.

Le projet ASTRID a été arrêté en 2019 lorsque la France planifiait la fermeture des réacteurs nucléaires. Aujourd'hui, avec la relance, une feuille de route a été demandée, à l'occasion du conseil de politique nucléaire, pour fermer le cycle du combustible et être en mesure de recycler complètement le combustible nucléaire usé, ce qui renforcerait l'autonomie stratégique de la France.

**Yves Marignac, Association négaWatt**, ajoute que la filière dite « surgénérateur » est une filière ancienne testée dès le début de l'histoire du nucléaire.

Historiquement, il n'y a jamais eu plus d'une dizaine de réacteurs de cette filière en service. Il n'y en a plus que 2 ou 3 aujourd'hui dans le monde.

---

<sup>5</sup> Le projet ASTRID est un projet de prototype de réacteur nucléaire français de quatrième génération, de type réacteur rapide refroidi au sodium, porté par le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) de 2010 à 2019.

Il souligne que cette option n'est pas réaliste à moyen terme. Aucun des projets actuels n'est suffisamment mature pour être déployé.

En parallèle, les énergies renouvelables se développent et gagnent en compétitivité.

- **La stratégie nationale de développement global de la filière nucléaire et les SMR**

**Valérie FAUDON, SFEN**, rappelle qu'il y a actuellement des projets de petits réacteurs et un programme de soutien gouvernemental dénommé « France 2030 » visant à soutenir des projets de petits réacteurs innovants. Il existe ainsi 12 concepts en France et 80 dans le monde.

Le projet Jimmy, situé à proximité du Creusot, désigne un réacteur permettant de créer de la vapeur à très haute température afin de décarboner les systèmes industriels.

**Guillaume BOUYT, DGEC**, ajoute que 11 projets de SMR font actuellement l'objet d'un soutien du gouvernement. Les objectifs en matière de construction de SMR ne sont par ailleurs pas inclus dans la programmation annuelle de l'énergie à ce stade.

L'objectif poursuivi en priorité est d'aboutir à la construction d'un 1<sup>er</sup> prototype dans la 1<sup>ère</sup> partie de la décennie de 2030. La 2<sup>e</sup> phase du soutien public sera ensuite plus sélective.

- **La dépendance de la France**

**Valérie FAUDON, SFEN**, indique que l'industrie nucléaire française n'a jamais été délocalisée ; la France est très autonome et est capable de construire ses propres réacteurs, bien qu'elle importe de l'uranium à hauteur de 1 milliard par an. A titre d'exemple, elle précise que la France importe entre 60 et 100 milliards de gaz et de pétrole par an.

**Yves Marignac, Association négaWatt**, ajoute qu'il n'existe pratiquement plus d'uranium exploitable sous forme de minerais en Europe. Les projets nucléaires, en particulier les projets de nouveaux EPR, impliquent de trouver des partenaires dans le monde pour fournir de l'uranium d'ici la fin du siècle.

A moyen-long terme, cette option est plus risquée que les énergies renouvelables dont les flux restent sur le territoire et ne sont pas délocalisables.

**Un élu local**, souligne que le projet dépend du marché mais aussi de la continuité des politiques publiques.

Il ajoute que le personnel est également un pilier important pour la réussite du projet et que pour la collectivité, la difficulté réside dans l'ancrage local du personnel.

Il se demande si Framatome envisage d'aider les collectivités à accueillir les nouveaux salariés, notamment en matière de logement.

Il souhaite savoir si Framatome prévoit également d'associer des promoteurs immobiliers. Il souligne l'enjeu actuel de la qualité des logements sur le territoire pour accueillir les salariés.

**Une participante membre des Ecologistes**, remercie l'ensemble des intervenants pour les éléments apportés et la transparence de l'information transmise.

Elle s'interroge sur la gouvernance du projet et se demande notamment à qui revient la décision finale, qui contrôle et qui finance le projet.

Elle se demande également comment les coûts seront intégrés dans le modèle économique du projet, notamment au regard de l'expérience de Flamanville.

Elle se demande en quoi le développement rapide des énergies renouvelables serait-il un pari risqué pour la souveraineté énergétique.

**Un participant** rappelle que l'exposé présenté par l'Association négaWatt montre l'existence de scénarios sans le développement du nucléaire.

EDF étant aujourd'hui aussi un acteur des énergies renouvelables, il se demande si le choix du nucléaire ne risque pas de se faire au détriment de la filière des énergies renouvelables.

#### • **Le recrutement et l'ancrage du personnel sur le territoire**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, rappelle qu'un atelier sera dédié aux retombées économiques du projet et abordera les sujets de l'accueil des salariés sur le territoire.

Il indique que Framatome échange régulièrement avec les collectivités et les acteurs locaux pour anticiper et faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés, notamment sur la question du logement.

En revanche, Framatome n'envisage pas, à ce stade, d'intégrer de promoteurs immobiliers au projet.

**Yves MARIGNAC, Association négaWatt**, ajoute que l'enjeu est de trouver suffisamment de nouveaux personnels avec les qualifications requises pour réussir la relance du nucléaire telle qu'elle est projetée.

- **Le financement du projet Forge+**

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, indique que le projet sera financé par le groupe EDF et Framatome.

Le montant de 580 millions est bâti sur la base de chiffrages réels et d'analyses de risques.

**Yves MARIGNAC, Association Négawatt**, ajoute que le programme de 6 nouveaux EPR2 coûtera au bas mot 100 milliards d'euros et sera couvert par des conditions financières extrêmement favorables de l'Etat. De plus, les forgés nécessaires à ces EPR ont déjà été réalisés, alors même que la décision finale d'investissement n'a pas officiellement été prise.

- **Le retour d'expérience de l'EPR de Flamanville**

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, explique que l'EPR de Flamanville est un autre type de projet qui n'est pas comparable à celui de Framatome.

Il ajoute que les technologies de forgeage sont complètement maîtrisées par Framatome qui exploite une forge et des équipements d'usinage depuis des dizaines d'années.

- **La concurrence entre les énergies renouvelables et le nucléaire**

**Valérie FAUDON, SFEN**, indique que l'objectif n'est pas d'opposer les énergies renouvelables au nucléaire. Ce sont deux solutions permettant de sortir des énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre.

Aujourd'hui, en France, 60% de la consommation énergétique provient d'énergies fossiles et 80% dans le monde.

Beaucoup d'études montrent que les systèmes de production d'énergie basés sur une majeure partie d'énergies renouvelables comportent des risques. En effet, l'hydroélectricité est pilotable et fonctionne tout le temps, mais la production par le solaire et l'éolien est quant à elle variable dans le temps.

Ainsi, l'France, qui souhaitait jusqu'alors se diriger vers le 100 % renouvelable, a par exemple annoncé la construction de 20 grosses centrales à gaz pour 2035.

L'objectif en France serait donc de combiner le nucléaire, l'hydroélectricité et les énergies renouvelables.

**Yves MARIGNAC, Association négaWatt**, ajoute que le déploiement des énergies renouvelables, par leur caractère diffus et la multiplication des projets, est infiniment moins risqué que les grands projets nucléaires.

Il précise que l'ancien et le nouveau patron d'EDF, le patron du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), ainsi que plusieurs députés et sénateurs ont récemment appelé à mettre un frein, voire un moratoire, au développement des énergies renouvelables car elles viendraient entacher le modèle économique du parc nucléaire actuel.

**Un participant, élu au conseil régional**, revient sur la question de l'attractivité résidentielle pour les nouveaux emplois et explique qu'elle dépasse le périmètre de la forge.

Il indique que la région travaille sur le sujet de l'attractivité économique, touristique et résidentielle du territoire. Elle collabore ainsi étroitement avec Framatome afin notamment de résoudre les problématiques d'habitat.

Il ajoute que chaque collectivité impliquée dans ce dispositif dispose aujourd'hui d'agents d'accueil pour évoquer l'ensemble des services publics qui permettront à des nouvelles familles de venir s'installer sur le territoire.

## 5. Travail en sous-groupe

---

*À la suite des présentations des intervenants, il est proposé aux participants d'engager une réflexion en sous-groupes. Ils sont invités à échanger leurs points de vue (avis, suggestions, questions) avec leurs voisins de table, pendant 30 minutes, autour des quatre questions suivantes :*

- *Quelles opportunités ou difficultés identifiez-vous pour la mise en œuvre de ce projet sur le territoire ?*
- *Quels sont les points qui nécessitent, selon vous, des approfondissements ou des clarifications complémentaires concernant l'opportunité du projet ?*
- *D'après vous, existe-t-il d'autres solutions ou alternatives qui mériteraient d'être explorées ?*
- *Ce projet vous semble-t-il opportun compte tenu du contexte international, national et local dans lequel il émerge ?*

Chaque sous-groupe désigne un rapporteur, chargé de noter, au fil des échanges, les points-clés dans une grille de travail mise à disposition des participants.

Les intervenants se tiennent à la disposition des participants pour répondre à d'éventuelles questions ou demandes de compléments afin de nourrir et d'éclairer leur travail.

## **6. Mise en commun du travail en sous-groupe**

---

### **Synthèse des thématiques abordées :**

#### **1. Impacts environnementaux et urbanistiques**

- Circulation : avenue de la Paix, circulation trains et voitures, convois exceptionnels
- Pollution et bruit : indice de bruit, protections acoustiques, risques pour la santé des riverains
- Gestion des déchets : déchets nucléaires, risques industriels
- Ressources naturelles : ressource en eau, protection de la biodiversité, protection de la nature et des arbres
- Impacts du site industriel en centre-ville, urbanisme, emplacement du projet : alternatives, pertinence du site, proximité des habitations, renouvellement du bâti

#### **2. Défis socio-économiques et attractivité du territoire**

- Attractivité territoriale (ville peu accueillante face à un projet attractif pour le bassin d'emplois, développement de commerces et restauration)
- Emploi local : embauches et formations locales, impact sur l'emploi, formations de forgerons et aciéristes
- Vie des riverains : acceptabilité des habitants, bien-être à proximité, prise en compte des riverains pendant chantier (stationnement, nuisances)

#### **3. Questions industrielles, techniques et énergétiques**

- Production : fabrication des lingots, nombre de lingots par jour, capacité de production, instruments nécessaires (manipulateur)
- Sécurité/risques : qualité des terrains, sondages, risques liés aux procédés industriels (refusion, lingots creux)
- Approvisionnement et énergies : énergie des fours (gaz/électricité), RTE/raccordement électrique, économies d'énergie
- Dépendance fournisseurs : question mono-fournisseur (JSW), nécessité autosuffisance, diversification clients/usages forge
- Proposition de compensations sur la sobriété énergétique et d'investissements dans les énergies renouvelables

#### **4. Gouvernance, stratégie, souveraineté**

- Gouvernance du projet : transparence, répartition des coûts, décision, contrôle financier
- Souveraineté nationale : importance stratégique du projet, risques liés à la dépendance étrangère, exportation

- Anticipation de l'avenir politique : gestion d'un changement d'orientation gouvernementale ou d'un renoncement
- Partenariats industriels : sécurisation partenariat Industeel, pérennité

### **5. Impacts et enjeux sociaux**

- Formation et compétences : capacités des écoles, temps de formation (forgerons), transferts de compétences, attractivité RH
- Risque de « pillage » du personnel d'entreprises prestataires, ne pas nuire au tissu industriel existant, travail sur la provenance des talents
- Promotion du commerce local : chèques-cadeaux, intégration économie locale, restauration/commerces dans la zone (zone Tennis)

Le tableau ci-dessous réunit les contributions de l'ensemble des groupes de travail, telles qu'inscrites par les participants dans les grilles de travail mises à leur disposition pendant cette séquence de l'atelier et telles que restituées à l'oral à la suite de cette séquence (un astérisque signale les points prioritaires abordés à l'oral). 4 tables ont restitué leurs travaux, sur un temps total d'environ 10 minutes.

**Thématique : L'opportunité du projet**

	<b>Questions</b>	<b>Avis/observations</b>	<b>Propositions</b>
<b>Quelles opportunités ou difficultés identifiez-vous pour la mise en œuvre de ce projet sur le territoire ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Comment l'implantation a-t-elle été prévue, sur les anciennes « Crasses » ?*</li> <li>. Quel impact le projet aura-t-il sur la circulation de l'avenue de la Paix ?</li> <li>. Quels seront les impacts sur la ressource en eau ? Quel sera le traitement des eaux de pluie (sol artificialisé) ?*</li> <li>. Qu'en est-il du traitement des déchets nucléaires ?</li> <li>. Que se passera-t-il en cas de changement des orientations politiques/renoncement d'un nouveau gouvernement ?*</li> <li>. Comment Framatome prendra en compte la question du stationnement autour du site pour le personnel et les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Le bruit constitue une difficulté pour la mise œuvre du projet sur le territoire.</li> <li>. Travailler sur l'attractivité du bassin d'emploi</li> <li>. Les impacts de la pollution sur un site industriel en centre-ville est une difficulté pour le projet*</li> <li>. La question de l'emplacement de l'équipement n'est pas anodine, y compris par rapport au sujet du bruit, des nuisances et des risques industriels à proximité*</li> <li>. Il existe peu de problématiques avec les riverains.</li> <li>. Il y a un problème d'attractivité du territoire car la ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Travailler sur l'offre de logements*</li> <li>. Construire le projet au niveau local avec les RH en améliorant les compétences locales via les écoles etc.*</li> <li>. Prendre en compte les riverains</li> <li>. Intégrer et embaucher des personnes locales</li> <li>. Intégrer le commerce local dans la promotion du projet (chèques cadeaux...)</li> <li>. Travailler de façon globale à l'attractivité du Creusot et de la région pour accueillir de nouveaux collaborateurs*</li> <li>. Mise en place de systèmes de protections acoustiques performantes, notamment pendant le chantier.</li> </ul>

	<p>riverains, notamment durant le chantier ? Y aura-t-il des convois exceptionnels ?*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment s'assurer du partenariat pérenne avec Industeel qui est sous pavillon indien ?</li> <li>• Quels sont les risques par rapport à la qualité du terrain ?</li> </ul>	<p>du Creusot est peu accueillante.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vu l'ambition à plus de 50 ans du projet, il est nécessaire de sécuriser le partenariat avec Industeel.</li> <li>• Le projet pourra rendre la région plus attractive.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur les impacts sur la ressource en eau et la biodiversité*</li> </ul>
--	--	---	---

<p><b>Quels sont les points qui nécessitent, selon vous, des approfondissements ou des clarifications complémentaires concernant l'opportunité du projet ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Il faut entre 3 et 5 ans pour former un forgeron ; Existe-t-il toujours des écoles permettant de les former ?*</li> <li>. Concernant le matériel, y aura-t-il besoin d'utiliser un manipulateur ? De quelle capacité disposera-t-il ?*</li> <li>. Par où va passer le raccordement électrique et quels sont les risques ?*</li> <li>. Quelle sera l'énergie utilisée pour les fours (de refusion et de traitement thermique éventuels) ? Seront-ils alimentés au gaz ou exclusivement à l'électricité ?*</li> <li>. Comment peut-on être sûr d'avoir les talents et les ressources nécessaires ? Des difficultés de recrutement ont par exemple été rencontrées dans l'entreprise STMA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Il faut être plus attractif au niveau local pour désengorger la ville.</li> <li>. Il faut maîtriser la provenance des métiers pour ne pas vider les autres entreprises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. La fabrication des lingots</li> <li>. La formation des aciéristes et des forgerons</li> <li>. Le trajet du raccordement RTE</li> <li>. La protection de la biodiversité</li> <li>. L'acceptabilité des habitants du Tennis</li> <li>. La protection acoustique du site*</li> <li>. La transparence sur la gouvernance tout au long des projets d'EPR*</li> </ul>
--	---	---	---

<p><b>D'après vous, existe-t-il d'autres solutions ou alternatives qui mériteraient d'être explorées ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Le prix de l'électricité va-t-il baisser ?</li> <li>. Combien de lingots sortiront de l'usinage par jour ?</li> <li>. Combien de personnes seront embauchées et/ou formées ?</li> <li>. Quel sera l'indice de bruit généré ?</li> <li>. Quel sera l'impact sur la circulation des trains et des voitures ?</li> <li>. Quels seront les enjeux sur l'environnement naturel ?</li> <li>. Framatome a-t-elle sondé le terrain avant toute chose ?</li> <li>. Quels sont les risques de la fabrication de lingots à partir de la refusion d'électrodes ? Peut-on toujours construire des lingots creux à partir de ce type de lingots ?*</li> <li>. Quels sont les impacts sur l'aménagement de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Il n'y a pas de commerces alimentaires ni de restaurants dans la zone du Tennis.</li> <li>. Il n'existe pas d'alternatives ; il faut produire en France, et plus précisément au Creusot grâce à sa proximité avec la voie ferrée.</li> <li>. Industeel a besoin du projet Forge+ pour sortir du chômage technique.</li> <li>. Tel qu'il est prévu actuellement, l'emplacement du projet présente 2 avantages : il est proche du site actuel et se rapproche de l'aciérie d'Industeel et pourra donc jouir du nœud ferroviaire pour acheminer les lingots.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Les économies d'énergie</li> <li>. Le renouvellement du bâti</li> <li>. Peut-être voir si dans un lieu proche de l'aciérie d'Industeel, il n'y aurait pas une zone où les nuisances, notamment sonores, seraient moins risquées.</li> </ul>
--	---	---	--

	<p>l'alimentation électrique de Forge+ ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet pourrait-il être prévu ailleurs, compte tenu de son implantation en milieu urbain proche des habitations ?</li> </ul>		
<p><b>Ce projet vous semble-t-il opportun compte tenu du contexte international, national et local dans lequel il émerge ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans combien de temps le projet se fera-t-il ?</li> <li>Combien de trains fonctionneront par jour et par nuit ? Généreront-ils du bruit ?</li> <li>Qu'est-il prévu pour protéger la nature et les arbres ?</li> <li>Quelle sera la demande d'uranium faite aux pays étrangers ? Quelle dépendance ?*</li> <li>Est-ce que les coûts en amont de ce type d'équipement seront intégrés dans le prix du KW nucléaire ?*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'y a aucun commerce ni restaurant dans la zone du Tennis.</li> <li>La viabilité du projet reste hypothétique.</li> <li>L'emplacement du projet est opportun car la ville s'est historiquement construite autour des entreprises et que ce sera dans la continuité de la ZI qui gagnera en attractivité.</li> <li>Le projet est pertinent s'il permet de créer de l'emploi local et développer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le constat d'un pari industriel risqué nécessite d'avoir de la transparence sur la gouvernance : qui paye, qui contrôle, qui décide, quelles devises des coûts sont possibles...</li> <li>Nous proposons que l'Etat et les collectivités investissent 1 euro dans la sobriété énergétique ou les énergies renouvelables à chaque euro investi pour le projet Forge+ (cf. région Provence-Alpes Côte-d'Azur (PACA) avec le projet de réacteur à fusion ITER (<i>International</i></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>· EDF a-t-elle les moyens de ses ambitions ?*</li> <li>· La forge est capable de faire d'autres choses pour d'autres métiers, d'autres clients et d'autres partenaires. Cette question a-t-elle été évoquée lors des différentes discussions ?*</li> </ul>	<p>l'activité des prestataires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Dans le but de l'autosuffisance de forgés, on ne peut qu'être d'accord avec le projet.</li> <li>· Le projet est très important pour la souveraineté nationale. De plus, Japan Steel Works (JSW) est le seul fournisseur capable de fournir d'aussi gros forgés. Il est très dangereux d'avoir un mono fournisseur en termes de coûts et de planning.</li> <li>· Le projet permettra à Framatome d'exporter.</li> <li>· Le projet permettra de relancer le savoir-faire historique du Creusot. Fédérer et redonner ses lettres de noblesse au Creusot.</li> </ul>	<p><i>thermonuclear experimental reactor</i>)*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Travailler en priorité sur la sobriété, les élus locaux ont beaucoup de mal à mener des projets d'économie d'énergie*</li> <li>· Travailler sur des réseaux plus décentralisés qui seraient plus robustes vis-à-vis des impacts du changement climatique.*</li> <li>· Reconstruire le tissu industriel</li> <li>· S'assurer de ne pas piller les salariés des prestataires.</li> <li>· Privilégier les entreprises locales pour la réalisation du projet.</li> <li>· Prendre en compte le bien être des habitants à proximité de la forge.</li> </ul>
--	---	---	---

## 7. Temps d'échanges avec la salle

---

**Georges LECLERCQ, garant de la concertation,** relaye l'interrogation d'un participant concernant la gestion des déchets nucléaires.

**Valérie FAUDON, SFEN,** explique que les combustibles usés sont retraités à l'usine de la Hague. Dix pour cent de l'électricité produite en France l'est avec des matières recyclées. L'objectif est d'augmenter cette part. Les déchets les plus dangereux sont entreposés à la Hague, sans contact avec la biosphère. Le projet Cigéo (centre industriel de stockage géologique) prévoit leur stockage en couche géologique profonde en Meuse et Haute-Marne.

**Un participant** s'interroge sur les avis très différents exposés lors de la table ronde sur les perspectives en matière de développement nucléaire. Il se demande où se situe la vérité.

**Xavier GRUZ, EDF,** rappelle qu'il n'y a pas que les 6 EPR2 dans le carnet de commande d'EDF mais également des perspectives à l'étranger.

Le défi du programme EPR2 réside surtout dans le fait d'en faire une activité pérenne et solide qui permette de donner de l'emploi et de la compétence à un grand nombre de personnes.

**Valérie FAUDON, SFEN,** ajoute que les pays prennent des décisions et qu'il en découle de vrais plans énergétiques. Il faut donc que cette situation se concrétise et montrer que l'on peut redevenir un grand pays industriel capable de construire des réacteurs.

## 8. Clôture de la réunion

---

**Nathalie DURAND, garante de la concertation,** remercie l'ensemble des participants et rappelle les dates des prochaines rencontres, notamment l'atelier sur l'insertion et les impacts sur le cadre de vie du projet Forge+ prévu le 16 juin.

Elle invite les participants à faire des débats autoportés pour organiser leurs propres débats et suivant le format de compte-rendu mis à disposition.

Elle indique que des cahiers d'acteurs peuvent également être réalisés.

## Glossaire

---

- AIEA : Agence internationale de l'énergie atomique
- ASTRID : *Advanced Sodium Technological Reactor for Industrial Demonstration*
- CEA : Commissariat à l'Énergie Atomique
- CIGEO : Centre industriel de stockage géologique
- CNDP : Commission nationale du débat public
- CUCM : Communauté Urbaine Creusot-Montceau
- DGEC : Direction générale de l'énergie et du climat
- EPR : *Evolutionary power reactor*, initialement *European Pressurized Reactor*
- FNE : France Nature Environnement
- ITER : *International thermonuclear experimental reactor*
- GIEC : Groupement Intergouvernemental d'Experts pour le Climat
- OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques
- RTE : Réseau de transport d'électricité
- SFEN : Société française de l'énergie nucléaire
- SMR : *Small Modular Reactor*